

LE DICTIONNAIRE DE LA LANGUE ROUMAINE – TRADITION ET INNOVATION –

1.0. Après un siècle d'intenses efforts, marqués par des difficultés et des interruptions, la rédaction du *Dictionnaire de la langue roumaine* touche à sa fin. Les lettres *D*, *E* et *L*, en cours d'achèvement (la première à Bucarest, la deuxième à Iași et la troisième à Iași et Cluj-Napoca) vont conclure en 2008 l'élaboration intégrale du plus important ouvrage de la lexicographie roumaine, œuvre collective, unique dans la culture roumaine. Ainsi l'année 2008 viendra couronner un siècle de lexicographie académique roumaine.

Le *Dictionnaire de la langue roumaine* est connu surtout sous le nom de *Dictionnaire de l'Académie* puisqu'il a représenté, avec l'élaboration d'une grammaire et du système orthographique, l'un des trois desiderata formulés, dès sa fondation, par la Société Académique Roumaine, devenue par la suite l'Académie Roumaine. De par sa grande richesse lexicale, résultat d'une large conception dans le choix des mots, le dictionnaire est appelé aussi *trésor*.

1.1. Le projet de l'élaboration d'un dictionnaire académique de type général a été assumé, le premier janvier 1906, par Sextil Pușcariu, après avoir été confié à d'autres linguistes (A.T. Laurian et I. Massim, B.P. Hasdeu et A. Philippide).

L'ouvrage a été publié sous deux sigles: DA pour la première partie, élaborée sous l'égide de l'ancienne Académie Roumaine et DLR pour la seconde partie, ayant pour sous titre *Nouvelle série* et élaborée sous l'égide de l'actuelle Académie Roumaine.

De la première partie ont été rédigées, entièrement ou partiellement, entre 1907 et 1949, les lettres A–L.

1.2. La rédaction du grand dictionnaire a été reprise en 1949, dans le cadre de l'Institut de Linguistique de Bucarest, pour être à nouveau interrompue. Ce n'est qu'en 1959 que l'on peut parler de la reprise effective de la rédaction de la nouvelle série du *Dictionnaire*, réalisée en parallèle et sans interruption dans le cadre des Secteurs (actuellement Départements) de lexicographie et lexicologie des instituts spécialisés de l'Académie Roumaine basés dans trois centres différents: Bucarest, Cluj-Napoca et Iași, par des équipes de chercheurs sous la direction de trois rédacteurs responsables: Iorgu Iordan, Alexandru Graur et Ion Coteanu, tous membres de l'Académie Roumaine. Depuis 1992 Ion Coteanu a été rédacteur responsable et depuis 2000 les rédacteurs responsables sont Marius Sala et Gheorghe Mihăilă, membres de l'Académie Roumaine.

Lorsque l'on a disposé de reprendre la rédaction du Dictionnaire académique, on a jugé plus utile qu'il soit continué à partir de la lettre M, l'élaboration des lettres partiellement (D et L) ou pas du tout rédigées (E) de la première partie devant être réalisée après la rédaction de la dernière lettre de l'alphabet. Les efforts d'équipes nombreuses, dont la plus importante est celle de Bucarest, se sont matérialisés par le grand nombre de volumes imprimés aux éditions de l'Académie Roumaine, comprenant les lettres M–Z.

2.0. *Le Dictionnaire de la langue roumaine* (ayant pour sigle DLR) représente, comme on l'affirme dans l'*Introduction* du tome VI, lettre M, ainsi que dans l'*Avant-propos* du tome XIV, lettre Z, la continuation, sous une nouvelle forme, du Dictionnaire (DA) conçu sous la direction de Sextil Pușcariu, la continuité étant assurée par la conservation, en grande partie, des principes de travail établis par le grand linguiste, et la nouveauté dérivant du changement de certains principes dus à la modernisation de la lexicographie roumaine.

Mais, en dépit des différences entre les deux parties du *Dictionnaire*, les ressemblances sont plus nombreuses et plus importantes, concernant en essence la structure d'ensemble de tout dictionnaire monolingue de type historique et général, à savoir: les critères d'élaboration de la liste des entrées, la détermination de la forme-titre, l'organisation et les principes de rédaction des différents composants à l'intérieur de chaque article du dictionnaire, en vue d'en assurer l'unité. Les différences, explicables en grande mesure par l'absence d'une tradition lexicographique roumaine et reflétant le niveau du développement scientifique à l'époque où la rédaction du Dictionnaire a commencé, a trait aux modalités concrètes de réalisation des divers compartiments de ce dernier. Dans la nouvelle série on a renoncé à traduire en français les entrées et les définitions, considérant qu'il s'agit d'un dictionnaire monolingue, et d'autre part, on a renoncé à regrouper autour d'un terme vedette placé en entrée les dérivés et les composés qui s'y rattachent par leur sens.

2.1.0. Dans la recherche lexicographique on admet, en général, qu'un dictionnaire ne doit pas se confondre avec le vocabulaire d'une langue et, par voie de conséquence, il faut opérer une sélection, opération difficile et susceptible de critiques.

Dans le Rapport publié dans le Tome I^{er}, I^{re} partie, Sextil Pușcariu a exposé *les principes d'élaboration de la liste des entrées*: l'emploi prudent des dictionnaires antérieurs, l'utilisation des manuscrits et des citations de la littérature des diverses époques. Ainsi, il a été généreux avec les termes anciens, populaires et régionaux, de même qu'avec les mots d'usage commun, voire même avec certains termes au sens non-précisé, mais il a fait preuve de réserve en ce qui concerne les néologismes, en accord avec les recommandations de la Commission du Dictionnaire de l'époque. Tout en ayant pour modèle les dictionnaires français,

Sextil Pușcariu a rejeté le critère utilisé dans la lexicographie française, conformément auquel l'usage représente le suprême arbitre dans l'acceptation ou l'élimination des mots, considérant qu'il fallait inclure seulement les emprunts récents qui « expriment une idée ou la nuance d'une idée pour laquelle notre langue ne dispose pas d'un terme non-équivoque », de même que ceux qui appartiennent à la terminologie scientifique « car ils complètent la langue » (Tome I^{er}, I^{re} partie, p. XX). Ultérieurement, dans la *Préface* du tome II, il a admis qu'il fallait faire « une place de plus en plus grande aux néologismes », à mesure que ceux-ci sont intégrés dans le vocabulaire de la langue roumaine (p. 1).

Dans le même esprit et afin de représenter toutes les époques de la langue roumaine écrite, tous les styles de la langue et toutes les régions, dans la nouvelle série seront enregistrés tous les mots attestés dans la langue littéraire générale et dans le langage des belles-lettres, dans les parlers populaires et régionaux, dans les textes anciens, mais non pas dans la terminologie technico-scientifique. Dans l'*Introduction* au premier tome du DLR, on précise qu'on a sélectionné dans le dictionnaire des seuls termes du langage technico-scientifique qui apparaissent dans au moins deux styles différents de la langue (p. VI), donc s'ils ont pénétré ou tendent à pénétrer dans la langue littéraire standard, dans le langage des belles-lettres ou dans le parler populaire.

Ce critère, a été adapté pour la lettre D dans une certaine mesure pour se mettre au pas de l'évolution actuelle de la langue roumaine, lorsque l'on remarque, surtout dans les médias, un grand afflux de termes très fréquents et ayant un fort impact; par conséquent, ils ont été retenus dans la II^e édition du DOOM de l'année 2005. C'est ce genre de motifs qui ont déterminé l'enregistrement de ces termes dans le DLR, et ce sera à l'usage de décider leur conservation ou leur rejet.

2.1.1. Il faut souligner le souci constant d'enrichir le matériau lexical pour se mettre au courant du développement et de la transformation du lexique enregistrés au cours d'un siècle. La liste des œuvres comprenant *les sources bibliographiques* utilisées dans le *Dictionnaire* a été périodiquement augmentée, de 553 entrées dans le DA à 1 627 dans la Bibliographie publiée dans la lettre M du DLR, auxquels viennent s'ajouter 440 entrées dans les suppléments publiés pour les lettres P, S et Ț. Actuellement, la bibliographie publiée pour la lettre D compte 2 284 titres.

2.2. Une autre nouveauté concerne l'utilisation, à partir de la rédaction de la lettre D, d'une base de textes roumains en format électronique, réunissant des textes surtout anciens, mais aussi modernes, certains existant déjà dans la bibliographie, mais parus entre temps dans des éditions critiques, d'autres nouveaux. La construction d'une telle base, initiée au Département de lexicographie et de lexicologie de l'Institut de Linguistique après 1990 est née du désir mais aussi de la nécessité de bénéficier de méthodes de travail offertes par l'emploi de l'ordinateur. L'Institut dispose actuellement d'un corpus relativement

réduit de textes – 100 – saisis par les chercheurs du Département de lexicographie et lexicologie et par les opérateurs du Département de langue littéraire, qui sera enrichi par scannage, grâce à l'acquisition de l'infrastructure nécessaire. La base de textes devra comprendre finalement tous les titres de la Bibliographie du DLR. L'important c'est que cette base de textes est devenue opérationnelle à partir de 2006, par l'élaboration d'un index qui contient tous les mots existants dans les textes de base.

Le travail sur ordinateur a permis le dépistage rapide, à l'aide du fichier électronique de la lettre D, de mots inexistant dans l'archive de l'Institut, mais surtout d'attestations plus anciennes pour les mots enregistrés dans le DLR. L'accès immédiat à toutes les citations dans lesquelles apparaissent tous les mots de la base, de même que diverses possibilités de recherche lexicale, grammaticale ou sémantique constitueront à l'avenir une aide inestimable pour les chercheurs lexicographes, pour la plupart jeunes, qui trouveront dans le travail assisté par l'ordinateur un instrument indispensable à même de faciliter leur activité de rédaction.

Le nombre des citations extraites manuellement des sources bibliographiques dépassait en DA 1 million, en 1969 on parlait de 3 millions et à présent ce nombre atteint 6 millions. La base de textes multipliera cet inventaire à des dizaines de millions, offrant le matériau nécessaire pour étudier l'histoire d'un vocabulaire estimé à environ 175 000 mots et variantes – chiffre avancé dans la préface du *Petit Dictionnaire Académique* (MDA en quatre volumes), rédigé au Département de lexicographie et lexicologie de l'Institut de Linguistique « Iorgu Iordan – Al. Rosetti » de Bucarest.

La Bibliographie publiée au début de la lettre D se remarque par la richesse des sources, qui incluent les ouvrages les plus importants, visant à équilibrer les diverses époques de l'histoire de la langue roumaine afin que l'époque ancienne soit mieux représentée que dans le DA pour rendre compte des plus anciennes attestations des mots en roumain, et que la période contemporaine soit mise à jour. On a eu également en vue un élargissement des sources pour le XVIII^e siècle, lui aussi plus faiblement représenté.

2.1.2. Dans le même esprit de mise à jour du dictionnaire il faut souligner l'effort d'actualiser les *Annexes* à la Bibliographie du DLR. Les noms des localités où l'on a fait des enquêtes de langue roumaine ou distribué des questionnaires linguistiques ou d'où l'on a envoyé des informations concernant divers termes régionaux ont été modifiés conformément aux derniers arrêtés administratifs présents dans les travaux spécialisés ou aux dispositions et décisions gouvernementales récentes.

2.2. Dans la *Préface* au Tome II, Sextil Pușcariu s'était proposé d'assurer à l'ouvrage une parfaite *unité* (p. 1), ce qu'il a réussi avec de petites modifications dans l'organisation du matériau, sans affecter l'ordre et la proportion des éléments

composant chaque entrée. En grande partie, ces principes ont été gardés dans la nouvelle série du *Dictionnaire*, à savoir: après le mot-vedette et l'identification de sa catégorie morphologique, suivent, selon le cas, la précision du domaine auquel il appartient, les indications ayant trait à la situation historique, stylistique ou géographique du mot, la définition et les unités phraséologiques, ces dernières illustrées par des sources ordonnées chronologiquement, les formes grammaticales, les variantes lexicales et, finalement, l'étymologie.

2.2.1. La tâche de choisir une *forme-titre* pour l'imposer comme norme d'une multitude de variantes lexicales tirées des sources peut s'avérer parfois difficile. Le critère choisi justement dans le DA et maintenu dans le DLR est celui de l'usage et non de l'étymologie: la forme-titre choisie est la variante lexicale la mieux connue et la plus répandue, même si elle ne représente pas la forme la plus proche de l'étymon. Dans la nouvelle série du *Dictionnaire* on s'est limité à proposer une seule forme comme mot-vedette qui est, pour la lettre D, toujours en concordance avec celle indiquée dans la nouvelle édition du DOOM (dans les cas où dans ce dernier dictionnaire sont mentionnées plusieurs variantes pour un mot, c'est la première forme qui a été choisie et c'est celle-ci qui est recommandée).

Toutefois, dans la nouvelle série il n'a pas été possible d'éviter certaines inconséquences dues à l'absence d'unité inhérente à un ouvrage d'une telle ampleur, élaboré pendant un demi-siècle, dans trois centres différents, par un grand nombre de chercheurs. Pour les mêmes raisons, nous ne pensons pas que l'on puisse poser très fermement le problème de l'unité ni d'un circuit fermé à l'intérieur de la nouvelle série et encore moins à l'intérieur du Dictionnaire académique dans son ensemble.

Par exemple, le mot *taoism* n'a pas été enregistré dans le DLR sous la lettre T. Dans le DOOM² il apparaît sous deux formes: *taoism/daoism*. Bien que la première constitue la forme littéraire recommandée et, par conséquent, devrait être enregistrée sous la lettre T, le mot a été enregistré sous la lettre D, sous la forme-titre *daoism* avec la variante *taoism*. En même temps, on a dû introduire dans le DLR le mot *dao*, parce qu'il apparaît dans la définition du mot *daoism*, même si le fichier actuel n'en contient pas d'attestations proprement dites. De même, dans la définition de certains mots (par exemple *decineper*), on a dû recourir à des mots non enregistrés dans le DLR (par exemple *neper*), qui ont bénéficié d'une explication entre parenthèses.

3.0. *Le caractère explicatif* du Dictionnaire académique dérive de ce que l'on explique et on définit tous les mots dans toutes leurs acceptions, en base de leur contenu et mode d'utilisation. Les procédés classiques de définition et les processus rencontrés dans le cadre de l'évolution sémantique des mots, détaillés dans l'*Introduction* au Tome VI, sont similaires dans les deux séries.

3.1. Pour ce qui est de la *définition*, les principes formulés par Sextil Pușcariu au cours de l'élaboration du Dictionnaire, modernes à l'époque, se sont imposées dans la pratique lexicographique:

- la nécessité, pour un dictionnaire explicatif, de définir tous les sens et les nuances de sens d'un mot, condition indispensable pour un dictionnaire historique ;
- le rejet de « tout ce qui ne s'inscrit pas dans les cadres stricts de la discipline » (Tome I^{er}, I^{re} partie, p. XXV) et de l'exposé narratif des sens des mots anciens et populaires, motivé par le statut linguistique et non encyclopédique de l'œuvre ;
- l'explication des dérivés par des définitions-types, rattachées au mot-vedette ;
- la classification des sens en fonction de l'ancienneté et non de l'usage ;
- la hiérarchisation des sens et des sous-sens dans le cadre de la filiation sémantique par coordination et subordination (c'est à Pușcariu et à son équipe, qui en ont fait usage pour la première fois dans la lexicographie roumaine, que l'on doit le principe d'organisation et de hiérarchisation sémantique des sens et des sous-sens, ainsi que le système de notation à l'aide des chiffres et des signes graphiques, utilisés encore aujourd'hui).

Pourtant, dans le DA on rencontre des cas de substitution de l'explication roumaine par la restitution du correspondant français, alors que les mots subsumés à un terme de base dans le cadre des « nids » lexicaux, – procédé adopté dès la deuxième partie de la lettre B – apparaissent sans aucune indication sémantique ou accompagnés d'une explication sommaire. D'autre part, dans le DA on n'a pas renoncé tout à fait à l'élargissement encyclopédique de la définition, pour certains sens ou mots anciens et populaires, par des digressions extralinguistiques, l'énumération d'éléments d'ordre associatif et l'explication d'hypothèses plausibles. On aboutissait ainsi à des micro-études d'onomasiologie, intéressantes pour tout chercheur, puisqu'elles assignent au dictionnaire un caractère « roumain spécifique », impossible à confondre et unique dans la lexicographie roumaine, mais qui dépassent les limites du domaine.

Bénéficiaire d'une tradition lexicographique nationale, mais aussi des progrès lexicographiques internationales, la nouvelle série s'est proposé de traiter tous les mots de manière équilibrée et unitaire, visant l'enregistrement comme article indépendant et la définition de chaque mot. À l'exception de quelques mots de sens non-défini, tous les termes bénéficient d'une définition explicative, réduite, pour des raisons de rigueur et d'économie, aux éléments strictement linguistiques. Le même désir d'unité a déterminé des schémas de traitement unitaires et obligatoires pour les mots appartenant aux mêmes séries sémantiques (par exemple: noms de plantes et d'animaux, de jours, mois, époques, ères, grades et rangs sociaux, unités de mesure, etc.), ainsi que pour les mots appartenant au même type morphologique (par exemple: diminutifs, augmentatifs, abstraits verbaux nominalisés, participes-adjectifs, numéraux et outils grammaticaux).

3.1.2. Pour ce qui est de la *filiation sémantique*, comme dans tout dictionnaire historique, c'est le critère étymologique qui a été retenu dans les DA et DLR. Par conséquent, c'est l'ancienneté du sens et non l'usage qui a décidé la classification des sens, ce qui distingue le *Dictionnaire de la langue roumaine* du *Dictionnaire explicatif de la langue roumaine* (DEX), élaboré par le même Département de lexicographie et lexicologie de l'Institut de linguistique de Bucarest.

3.1.3. *Les unités phraséologiques* sont représentées en grand nombre, avec toutes leurs variantes bien définies, accompagnées parfois d'explication encyclopédique (dans le DA) et illustrées à l'aide de nombreuses exemples. Le DLR les traite en fonction du type d'unité phraséologique (composé, expression, locution, syntagme), soit juste après l'entrée, soit pour le premier élément composant, afin d'éviter leur entrée et définition (pour les renvois) en deux endroits.

3.1.4. *Les précisions de domaine* qui précèdent la définition indiquant l'appartenance du mot ou de son sens à une certaine sphère sémantique dans le cadre des langues de spécialités techniques-scientifiques sont plus nombreuses et plus nuancées dans le DLR, en accord avec les progrès du savoir.

3.2. La précision faite dans l'*Introduction* au Tome VI concernant la définition des outils grammaticaux en précisant les fonctions syntaxiques (p. XI) a été ultérieurement modifiée dans le DLR. En 1970, à l'initiative et sous la direction de Ion Coteanu, membre de l'Académie Roumaine, une équipe de jeunes chercheurs de l'Institut, feu Radu Michăescu et Monica Busuioc, a commencé la rédaction de la préposition *pe* sur des bases sémantiques. Les éléments de relation (prépositions et conjonctions), généralement considérés comme dépourvus de sens, étaient traités sur la seule base de leur fonction grammaticale. L'idée du professeur Coteanu se heurtait aux difficultés soulevées par le dégagement du sens des éléments de relation, mais l'étude du champ sémantique relationnel s'imposait, sous l'impulsion des nouvelles méthodes structurales et imposait de renoncer d'appliquer des critères non-sémantiques dans l'analyse du matériau.

L'analyse de la totalité du champ sémantique exprimé par la préposition *pe* a conduit à la séparation progressive des valeurs contextuelles des syntagmes relationnels de la valeur propre, imprimée au contexte par la préposition. Une première possibilité de classification du matériau sur la base des valeurs contextuelles a été offerte par les domaines d'application de la relation: spatial, temporel et conceptuel. À l'intérieur de chacun de ces trois domaines, le matériau a été divisé en huit classes représentant huit relations de type différent: superposition, déplacement, mesure, projection, proximité, médiation, distribution et correspondance. Considérées comme des invariants, ces relations peuvent être réalisées de diverses manières, estimées comme autant de variantes. La valeur sémantique différente de

ces classes relationnelles apparaît comme résultat de conditionnements contextuels, de l'apport sémantique des termes non-prépositionnels dans le cadre du syntagme relationnel (l'existence de déterminants ou d'ellipses et l'interdépendance syntagmatique des deux termes de la relation). En comparant tous les contextes dans lesquels apparaît la préposition *pe* on a pu dégager une classe relationnelle où la relation ne se justifie pas par la contribution sémantique du contexte mais résulte de la contribution propre de la préposition à la signification.

Ainsi, la définition lexicographique d'un élément de relation comporte le genre prochain et la différence spécifique. Le genre prochain est représenté par la valeur fondamentale de l'élément de relation et par les types de relation qu'il peut actualiser. La valeur fondamentale est propre à chaque préposition et distincte de celle d'autres prépositions. Les types de relation ne sont pas spécifiques à l'univers sémantique d'un seul élément de relation, mais peuvent apparaître pour des prépositions différentes, en corrélation avec leurs valeurs fondamentales. Les différences spécifiques sont représentées par les variantes contextuelles de la valeur fondamentale en fonction du domaine différent de mise en œuvre de la relation: spatial, temporel, conceptuel. L'obligation de mentionner comme sens premier la valeur sémantique héritée se reflète dans l'ordre des relations, les premières devant correspondre à celles qu'exprimait le mot dans la langue d'origine.

Ce modèle d'analyse sémantique, sans recours à la syntaxe, nouveau dans la lexicographie roumaine, a été appliqué à l'élaboration de tous les éléments de relation pour les lettres *P*, *S*, *Ș* et *D*. Une attention particulière a été accordée pour la lettre *D* au mot le plus fréquent et le plus difficile du roumain, à savoir la préposition, conjonction et pronom relatif *de*. La difficulté a résidé dans l'organisation dans un ensemble unitaire et cohérent de toutes les valeurs sémantiques offertes par la complexité du fichier, renfermant environ 40 000 extraits.

Le mot a été élaboré aussi dans le DA, la moitié de la rédaction étant publiée dans le fascicule *d-de*, paru en 1949, l'autre moitié demeurant à l'état d'épreuve. La rédaction du DLR a tenu compte de l'ancienne, dont elle se rapprochait par la manière de comprendre la complexité sémantique de ce mot mais aussi par la manière de le définir. En étudiant la multitude des contextes relationnels, on a observé une similitude sémantique entre les valeurs de la préposition et celles de la conjonction ou du pronom relatif, de même que la possibilité de les expliquer à partir d'une étymologie commune, ce qui a déterminé la rédaction des trois parties du discours sous la même entrée. Pour des raisons de simplification de la rédaction, la conjonction et le pronom relatif ont été séparés par des chiffres romains de la préposition, toutes les valeurs de conjonction représentant en fait des développements des valeurs prépositionnelles. L'organisation des sens et leur définition ont suivi le même schéma pour dégager les similitudes et toute la dynamique relationnelle. L'étude attentive des types de relations exprimées par la préposition *de* a permis également de dégager l'existence d'une double réalisation

de la valeur fondamentale de la préposition dans le cadre des huit types de relations, en commençant par le domaine spatial et passant, par expansion analogique, aux domaines temporel et conceptuel. À l'intérieur de l'article consacré à la préposition *de* ont été également introduites les prépositions composées à partir de *de*, en fonction de leur apport sémantique dans la mise en œuvre de cette relation.

3.3. *L'illustration de la définition par des citations extraites des sources bibliographiques* représente un aspect important du travail lexicographique. Le rôle des sources, déterminé par Sextil Pușcariu, est de démontrer dans le contexte et d'appuyer les interprétations données aux mots, en mettant en évidence l'ancienneté et la diffusion géographique des mots du dictionnaire aussi bien que leur appartenance stylistique. Les contextes illustratifs commencent par les plus anciens textes écrits en roumain jusqu'aux attestations modernes et contemporaines, sans toutefois oublier les sources populaires. Dans le DLR les citations sont organisées de manière strictement chronologique (sans plus être séparées comme dans le DA en « sources de la définition » et « sources illustratives ») et sont beaucoup plus nombreuses, parfois trop nombreuses, proportionnellement à l'importance du mot dans la langue et au nombre d'attestations existantes. Dans le DLR les sources de type documentaire et informatif (dictionnaires, glossaires, matériaux provenus des atlas, d'enquêtes dialectales, communications, etc.) ont été introduites, chronologiquement, parmi les citations extraites des œuvres littéraires et le MDA a été indiqué comme seconde source pour les seuls mots de la lettre D pour lesquels on ne connaît qu'une seule source.

Il n'a pas été rare de constater l'impossibilité de choisir entre telle ou telle citation afin d'illustrer les différents sens des mots, ce qui a déterminé l'utilisation d'une citation pour un sens aussi bien que pour un autre. À cet égard il faut rappeler une affirmation de Sextil Pușcariu concernant les difficultés auxquelles se confronte quotidiennement le lexicographe, affirmation contenue dans la partie non-publiée consacrée à la préposition *de*: « Il n'y a pas de frontières de distinction précise, d'après leur fonction, entre les propositions sous le régime de la conjonction *de*, comme il n'y en a pas non plus entre les valeurs fonctionnelles des expressions formées à l'aide de la préposition *de*. Les exemples suivants pourraient donc trouver parfois leur place ailleurs que là où ils ont été avancés, des nuances secondaires de sens venant souvent contaminer la note fonctionnelle dominante. »

Dans le cas des mots rares, désignant des opérations techniques enregistrés dans des dictionnaires (par exemple LTR ou LTR²) sous la forme d'infinitif long (par exemple *dezargilare*), on a reconstitué également la forme d'infinitif bref (par exemple *dezargila*), suivie d'une définition-type, sans être illustrée par des citations, pour comprendre l'étymologie des mots de la même famille. Les citations personnelles sont introduites par un signe graphique spécial «◻», pour les

distinguer des citations d'auteur. Dans la restitution des contextes illustratifs on a respecté la transcription interprétative des éditions critiques respectives; pour ce qui est des autres éditions, le texte a été modernisé, en respectant les normes d'orthographe, de prononciation et de ponctuation en vigueur. Les mots à l'intérieur des citations qui ont dû être reconstitués sont restitués en italique entre parenthèses, alors que ceux qui complètent la citation et sont nécessaires à sa compréhension se restituent toujours entre parenthèses, mais en caractères droits.

4. Pour ce qui est de l'*étymologie*, le Dictionnaire de Sextil Pușcariu est d'une valeur incontestable par la certitude de l'interprétation des termes hérités du latin, le parallèle avec d'autres langues romanes et avec les dialectes roumains du sud du Danube (surtout dans le cas des étymologies reconstituées), l'étymologie des termes régionaux, l'application du principe de l'étymologie multiple non seulement aux néologismes mais aussi à beaucoup de mots anciens, populaires et régionaux, le recours aux alternatives pour les indications étymologiques, la précision du sens de l'étymon si celui-ci diffère du sens du mot roumain, la citation des premiers auteurs d'une étymologie, la discussion des mots à l'étymologie controversée, l'indication des doublets lexicaux, etc. Quoique les principes de base de l'étymologie soient restés les mêmes (étymologie interne, directe et multiple), dans le DLR l'étymologie a été concentrée et réduite à une indication sommaire et autant que possible précise.

Dans la rédaction des entrées, le DLR a respecté les principes suivants: même étymologie → mots polysémantiques; étymologies différentes → mots différents; dérivés formés à l'aide de suffixes ou de préfixes différents → mots différents. Le respect du premier principe a conduit à certaines situations qui peuvent paraître bizarres au lecteur non avisé, voire au spécialiste. Par exemple, pour la lettre P, ont été traités sous la même entrée trois mots (*pensie, pensiune, pension*), indépendants aujourd'hui du point de vue formel et sémantique, parce qu'ils dérivent de la même étymologie multiple, restituée dans le DLR comme suit: du lat. *pensio, -onis*, fr. *pension*, germ. *Pension*, rus. *пенсион, пенсия*.

5.0. Le *caractère normatif* du Dictionnaire réside dans la précision des normes littéraires d'utilisation des mots. Le DLR s'est proposé d'appliquer les normes orthographiques, de prononciation et morphologiques actuelles. Lorsque la norme a changé, cela s'est reflété dans le dictionnaire. C'est le cas notamment de la lettre D, pour laquelle on a respecté les prescriptions de nature orthographique, morphologique et de prononciation données par la deuxième édition du *Dictionnaire d'orthographe, de prononciation et de morphologie de la langue roumaine* (DOOM²), pour ce qui est la forme de l'entrée, l'accent, la prononciation, le genre, le pluriel, la voix, etc. On peut affirmer que c'est pour la

première fois que l'on tente une unification de la norme dans les ouvrages élaborés sous l'égide de l'Académie Roumaine, par l'Institut de Linguistique, afin d'éviter l'absence d'unité du passé et l'existence de formes parallèles dans les DLR, DEX, et DOOM. Ainsi, le mot *proistos* paraît dans le DLR sous cette forme, alors que le DOOM et le DEX indiquaient la forme *proestos*. Le DOOM donne les deux formes *proestos / proistos*, la prochaine édition devant opter en faveur d'une forme unique.

Il faut également souligner que toutes les indications d'orthographe, de morphologie et de prononciation du DLR qui s'écartent de la norme se fondent sur des sources bibliographiques. Par conséquent, si dans le cas de termes régionaux, anciens ou populaires, qui échappent à la norme, les sources n'attestent pas le genre, la forme de pluriel ou de présent de l'indicatif, ceux-ci ne sont pas reconstitués. Il en est de même pour les abstraits verbaux ou des adjectifs-participiaux.

5.1. Les *variantes*, qui représentent une autre modalité de restitution de la norme linguistique parce qu'elles reflètent l'image des transformations formelles subies par le mot-entrée doivent bénéficier d'une attention spéciale. Dans l'*Introduction* au Tome VI il était mentionné que seules les variantes les plus intéressantes et les plus importantes seront enregistrées, à savoir celles qui comportent une modification phonétique accidentelle et non pas des variantes graphiques ou de prononciation. Leur citation se fait selon un certain ordre, par l'éloignement de la forme-titre et précédée d'une parenthèse contenant des précisions de nature stylistique ou géographique. Le problème de la détermination des variantes reste difficile et on constate une série d'inconséquences ou de non-concordances entre les volumes rédigés dans les trois centres mais aussi entre les volumes rédigés à Bucarest. L'absence de critères objectifs unitaires, mais aussi les différences d'opinion des spécialistes rendent impossible dans certains cas la détermination certaine des variantes, ce qui a conduit à l'enregistrement d'un très grand nombre pour certains mots (même pour la lettre D). Pour les variantes « découvertes » ultérieurement à partir de mots enregistrés dans les volumes déjà publiés on a trouvé la solution de les inclure à l'aide du signe graphique «=» suivi par la référence au mot de base et avec la seule mention de la source, non de la définition ou des autres indications morphologiques ou étymologiques.

La situation de variantes considérées comme entrées ou des entrées considérées comme variantes et traitées différemment sous deux lettres du DLR est moins claire. Pour de telles superpositions ou inadvertances inévitables et explicables compte tenu de la longue durée de l'élaboration de l'ouvrage et de l'absence de coordination et de collaboration due à l'éloignement dans l'espace et dans le temps on n'a pas été en mesure de trouver des solutions. Ces problèmes pourront être remédiés uniquement dans une nouvelle édition du dictionnaire, en tenant compte de l'inventaire lexicographique dans son ensemble. Par exemple, le mot *tabul*, a été enregistré en 1982 comme entrée pour la lettre T, rédigée à

Cluj-Napoca, avec la variante *daul*, en base d'informations sommaires et de deux sources seulement. Lorsque l'on a rédigé à Bucarest la lettre D, en 2005, on a constaté que la situation était toute différente: *daul* devait figurer comme entrée, étant mieux attesté, et *tabul* devait être considéré comme variante. C'est aussi le cas d'autres mots comme: *dârnomete/târnomete*, *dârliuș/târliuș*, *dârlog/dârloagă/târloagă*, etc.

6. Les présentes considérations ont souhaité mettre en évidence la diversité dans l'unité et l'idée de continuité dans les deux parties du *Dictionnaire de la langue roumaine*. La structure de base du DLR est restée la même: une histoire du vocabulaire roumain (comprenant aussi l'étymologie), un ouvrage à caractère historique et, en même temps un ouvrage explicatif et normatif. En fonction de ces trois coordonnées, ont été élaborés les principes qui président au choix des mots, à la filiation sémantique et à la définition. Valorisant et adaptant en fonction des nouvelles recherches lexicographiques beaucoup d'idées et de principes présents dans le DA, le DLR se remarque par une organisation plus rigoureuse en ce qui concerne les objectifs proposés: l'enrichissement bibliographique par des sources modernes d'information, le traitement équilibré des mots et la détermination de critères plus unitaires dans le choix, critères qui devront être étendus à la structure d'ensemble du dictionnaire.

Une fois la rédaction achevée, l'ancienne et la nouvelle série du *Dictionnaire de la langue roumaine* formeront, ensemble, l'œuvre lexicographique la plus ample de la linguistique roumaine, comparable aux dictionnaires similaires d'autres langues. À partir de l'expérience des devanciers, enrichies à la mesure des progrès de la science, l'ouvrage essaie de répondre aux attentes des lecteurs, les auteurs ayant conscience qu'il s'agit d'un travail perfectible à tout moment.

Monica Busuioc

Chef du Département de lexicographie et de lexicologie
Institut de Linguistique «Iorgu Iordan – Al. Rosetti» de Bucarest